



PROJET ASSOCIATIF

2021 - 2025

Association Espace et Vie

2, Rue de la Maladrerie - 82200 MOISSAC

Siret : 328375902 00025

Tél : **05 63 04 99 05** Fax : **09 70 06 70 03**

Email : espaceetvie@wanadoo.fr

MOT DE LA PRESIDENTE

Notre projet associatif rédigé en 2008 avait besoin d'être réactualisé. Nous l'avons fait en 2021 en tenant compte de l'évolution de notre environnement.

Ce travail s'est effectué en étroite collaboration avec les administrateurs et les salariés, ce qui a fait naître une belle dynamique de co-construction très appréciée de part et d'autre et qui permet de développer une gouvernance plus participative, un lien entre administrateurs et salariés.

Les orientations stratégiques de ce projet se veulent résolument orientées vers l'extérieur avec une vraie dynamique d'innovation en mettant en valeur toutes les compétences existantes au sein d'Espace et Vie.

*Ce document est la vitrine de notre association
et un outil de communication.*

**La Présidente,
Christine Hémerly**

NOS VALEURS

C'est parce que l'association croit que
**« dans l'être le plus abîmé existe un possible pour qu'il
s'accomplisse »**

qu'elle est attachée aux valeurs suivantes :



- **Bienveillance et bienveillance envers l'autre,**
- **Solidarité envers les personnes en difficulté,**
- **Respect des droits fondamentaux de l'enfant,**
- **Protection et défense des droits des femmes.**

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

L'association Espace et Vie dont le siège est situé au 2 rue de la Maladrerie à Moissac (82200) a été fondée en date du 18 mars 1983.

Son but est :



« D'organiser la mise en place et le fonctionnement de structures, avec ou sans hébergement, visant l'accueil, la formation et l'insertion sociale et professionnelle. Elle accueille des enfants, des femmes et des familles rencontrant des difficultés d'ordre personnel, familial, de violences ou d'adaptation sociale, de quelque nationalité ou confession que ce soit, dans le respect des convictions de chacun »

1982 – 1^{er} accueil par Sœur Nicole MAGOT et une petite équipe de bénévoles

1983 – Fondation de l'association

1987 – Agrément du Conseil Général en tant que service d'accueil mère-enfants

1988 – Agrément Préfet Région en tant que CHRS

2001 – Agrément Association de bienfaisance (action humanitaire),

Adhésion au **Dispositif National Accueil Sécurisant (Ac.Sé)** – (aide et assistance aux victimes de la traite des êtres humains)

2002 – Agrément I.A.E. pour l'atelier insertion par l'activité économique « Au Fil de S.O.I.E. »

2004 – Agrément **A.V.A.**

2006 – Agrément **A.L.T.**

2008 – Acquisition d'une maison individuelle pour extension ASE

2009 – **Extension A.S.E.** avec 2 appartements externalisés

2013 – **Création de 2 appartements A.S.E.**

Convention avec la crèche municipale – 2 places

Action hébergement urgence Femmes victimes violences

2014 – **Extension du CHRS avec 4 places urgence V.I.F.** (Violences Intra Familiales)

Mise en place d'un appartement externalisé CHRS (Le Refuge)

2016 – Mise en place de l'**atelier Pigment pour les enfants victimes** de violences intrafamiliales

2019 – **Création de 4 places C.H.U.**

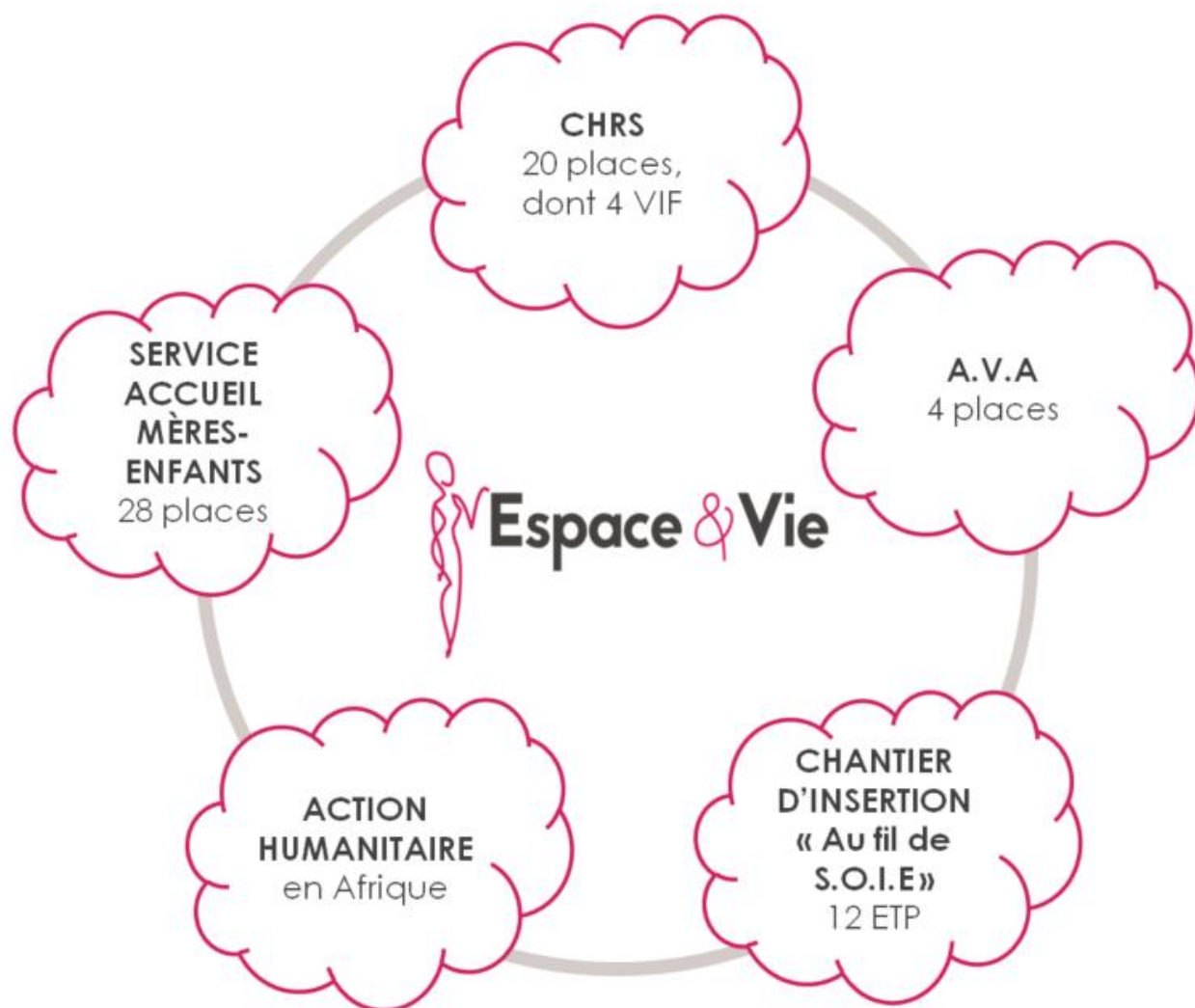
2020 – Mise en place d'un **poste « référent enfance »**

2021 – Mise en place de l'**atelier Pigment pour les femmes victimes** de violence

Ouverture de la boutique « Le Bric-à-Brac » du Fil de S.O.I.E.

LES DISPOSITIFS D'ESPACE ET VIE

En 2021, l'association Espace et Vie gère :





Espace détente de l'établissement



Atelier « Petite Enfance »



Atelier « Petite Enfance »



Atelier « Petite Enfance »

»



Atelier « Pigment »



Atelier « Peinture mains d'enfants »



Espace friperie du Fil de S.O.I.E.



Coin brocante du Fil de S.O.I.E.



Atelier repassage du Fil de S.O.I.E.

NOS PRINCIPES D'ACTION

□ La promotion de la citoyenneté et de l'expression des personnes

- Encourager et aider la personne à reprendre confiance en elle et à exprimer son projet, par une **attitude bienveillante et constructive** qui pousse à avancer sans assister, en **s'appuyant sur et en valorisant ses capacités et potentialités** ;
- **Reconnaitre la personne comme citoyenne à part entière**, à travers ses droits et ses devoirs, et viser son autonomie ;
- Permettre l'**exercice du droit à la parole et à la participation**, et encourager l'**ouverture et l'intégration dans la cité**.

□ L'accompagnement global de la personne dans sa singularité

- **Respecter les choix de la personne et de son parcours** : laisser à la personne son libre arbitre, la conseiller sans imposer, ne pas préjuger de ce qui est bien ou mal pour elle et l'accompagner dans son projet de vie en la considérant dans toutes ses dimensions ;
- **Adapter les outils d'accompagnement**, avec une interrogation permanente et une volonté de répondre à la pluralité et la singularité des besoins et parcours.

□ Le travail en réseau et en partenariat, avec les acteurs du territoire et au sein même de l'association

« Travailler ensemble » permet d'échanger, partager des ressources, **mutualiser les compétences et les approches pluridisciplinaires et complémentaires, en interne et en externe**, afin :

- **d'assurer la qualité de l'action** au profit de la personne accueillie et la **continuité** de son accompagnement,
- **de mieux répondre à la diversité, voire à la complexité, des besoins et des situations** dans une approche globale et une perspective d'autonomie réelle des personnes,
- **de contribuer à l'ouverture et l'ancrage** de la personne sur le territoire et **faciliter l'accès au droit commun**,
- **de nourrir les pratiques professionnelles et associatives** (prendre du recul et être en capacité de s'adapter).

□ Une organisation apprenante en adaptation permanente

- **Rester en phase** avec l'évolution de notre environnement **par une démarche permanente d'amélioration, d'ajustement et d'évolution** de nos pratiques et actions ;
- **Se former** pour enrichir, actualiser et partager nos savoirs et savoir-faire ;
- **S'impliquer dans des démarches d'évaluation et de qualité** pour analyser, adapter et améliorer nos pratiques,
- **Rester en mouvement et entreprendre** pour proposer des actions pertinentes.

□ L'engagement de tous et de chacun

- **Quel que soit le niveau de l'association** (Conseil d'administration, professionnels salariés, personnes accueillies/accompagnées) l'engagement de chacun est recherché et soutenu.
- **Cet engagement** participe à la dynamique de l'association, au sens du **collectif, au soutien mutuel** et à la **qualité du travail** (qualité de vie au travail et qualité de l'accompagnement), et suppose une **communication fluide entre tous**.

NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES

□ DEVELOPPER UNE GOUVERNANCE PLUS PARTICIPATIVE

Objectifs visés :

- ✓ **Renforcer le lien et l'articulation entre le Conseil d'administration et les salariés**
- ✓ Permettre aux administrateurs d'avoir une meilleure connaissance du travail de terrain, des enjeux, et de s'impliquer davantage, de manière plus efficiente dans leur rôle d'ambassadeur vers l'extérieur ;
- ✓ Permettre aux salariés de pouvoir alimenter et contribuer aux réflexions sur les orientations stratégiques de l'association.

Moyens d'action :

- **Renforcer la communication entre le Conseil d'administration et les salariés** par le développement d'outils et des modalités de rencontres et d'échanges collectifs ;
- **Renforcer la participation croisée** dans le cadre des instances de gouvernance (CA, commissions thématiques...)

□ MIEUX COMMUNIQUER POUR CONFORTER NOTRE IDENTITE ASSOCIATIVE

Objectifs visés :

- ✓ Mieux se faire connaître et repérer auprès des acteurs du territoire sur nos **compétences spécifiques : petite enfance, violences conjugales et intra familiales, traite des êtres humains, insertion socio-professionnelle** ;
- ✓ Les valoriser, les partager et les transmettre ;
- ✓ Etre davantage lisible, **gagner en transparence et en ouverture.**

Moyens d'action :

- **Mettre nos compétences spécifiques au profit des acteurs du territoire**
 - Capitaliser et mobiliser l'expertise des professionnels dans le cadre d'actions de sensibilisation, de formation, de représentation, mais aussi de développement de projets sur ces sujets spécifiques.

- **Développer une stratégie de communication qui valorise nos actions**
 - Créer des outils de communication adéquats qui s'appuient sur l'identité visuelle de l'association et favoriser l'ouverture vers l'extérieur (aller vers et faire venir)
 - Poursuivre le travail effectué dans le cadre de la commission communication

❑ **RENFORCER NOTRE INFLUENCE**

Objectifs visés :

- ✓ **Mieux répondre aux besoins** des personnes accueillies en articulation avec les acteurs du territoire : complémentarité et force du collectif ;
- ✓ **Valoriser notre expertise et notre analyse des besoins** du territoire et la mettre à contribution ;
- ✓ **Peser davantage** dans les orientations et décisions politiques locales.

Moyens d'action :

- **Entretenir et renforcer notre partenariat local, institutionnel et associatif**, afin de lutter collectivement contre les exclusions et s'inscrire dans une démarche d'ouverture :
 - **structurer le partenariat opérationnel existant** pour gagner en efficacité et en réactivité dans l'étayage de l'accompagnement et la réponse aux besoins des personnes accueillies ;
 - **développer de nouveaux partenariats**, notamment avec les acteurs de santé ;
 - **développer des logiques de coopérations** (plutôt que concurrence) pour pouvoir proposer des solutions complémentaires, articulées, voire communes sur le territoire.
- **Développer notre participation et implication dans les réseaux et collectifs associatifs** pour partager des pratiques et ressources, construire une expertise et une parole collective, défendre nos valeurs et veiller à faire respecter les droits des personnes, et porter nos propositions.
- **Développer notre représentation politique** par une plus grande participation aux instances institutionnelles du territoire, afin d'assurer une meilleure remontée et prise en compte des besoins, et contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques.

□ POURSUIVRE NOTRE DYNAMIQUE D'INNOVATION ET D'AMELIORATION DES PRATIQUES

Objectifs visés :

- ✓ **Adapter en continu les pratiques et postures** d'accompagnement et **renforcer les compétences/expertise** des professionnels dans un souci d'inclusion sociale et d'adéquation avec l'évolution des publics et de leurs besoins ;
- ✓ **Encourager et soutenir l'engagement** des professionnels ;
- ✓ **Apporter des réponses innovantes** aux difficultés et besoins sociaux repérés.

Moyens d'action :

- **Porter une politique RH qui favorise la formation continue ;**
- **S'appuyer sur une démarche qualité pour poursuivre le travail sur l'évolution des pratiques d'accompagnement et renforcer la participation et la citoyenneté des personnes :**
 - proposer un accompagnement qui donne réellement leur place aux personnes et à leur choix, qui s'appuie sur leurs compétences et leurs ressources, et favorise leur intégration.
 - Il s'agit de sortir de la prise en charge et d'être dans une approche active et positive.
- **Développer une veille sur les opportunités de projets liées à nos spécificités et être force de propositions, notamment sur :**
 - les questions de petite enfance (développement de solution de mode de garde, ...)
 - les questions d'insertion professionnelle (penser de nouveaux supports de travail...)